

Inspection Générale
des
Carrières

MINUTE

COPIE

Versailles, le 18 NOV. 2011

I. G. C. N° 78.296.CR.21774

(Référence à rappeler dans la réponse)

L'INSPECTEUR GÉNÉRAL DES CARRIÈRES

A Monsieur le PREFET
DIRECTION DEPARTEMENTALE
DES TERRITOIRES DES YVELINES
Service de l'urbanisme et des Territoires
Bureau planification
35 rue de Noailles
BP 1115
78 011 VERSAILLES CEDEX

ARRIVE LE

24 JUL. 2015

DDT des Yvelines
SPACT/Secrétariat

OBJET : Plan Local d'Urbanisme de la commune de GUITRANCOURT
Porter à connaissance

REF. : Votre lettre en date du 14 novembre 2011

Par lettre citée en référence, relative au Plan Local d'Urbanisme de GUITRANCOURT, vous me demandez toutes les informations utiles à porter à la connaissance du Maire.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que la commune de GUITRANCOURT n'est pas connue comme étant affectée par des travaux souterrains abandonnés et qu'en conséquence, son dossier de Plan Local d'Urbanisme ne donne pas lieu à observation de la part de mon service, dans l'état actuel des connaissances qu'il a acquises.

Pour l'Inspecteur Général et p.o.
Le Chef de la Division Technique

Signé : A. ETCHEBERRY